

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Présents : Marie-Pierre BAROUX, Laurent CARVAT, Anne-Marie KOTYLEWSKI, Jean-Claude LACROIX, Sébastien LARGE, Fabrice LONGEFAY, Cécile MORET-NIZET, Jocelyne ORTON, Anne REBOULE, Charlotte SOCIE

Laura BRUNEL, excusée a donné pouvoir à Laurent CARVAT
Emeric FORESTIER, excusé a donné pouvoir à Fabrice LONGEFAY
Maurice MEGARES, excusé a donné pouvoir à Sébastien LARGE
Martin TRESKA, excusé
Sandrine BALLU, excusée
Magali LEGROS, excusée
Antoine GALLAND, excusé
Alexandra RIBEIRO DIAS, excusée
Pascal FAYOLLE, excusé

Secrétaire de séance : Laurent CARVAT

Suite au décès de Monsieur Yves Mathieu ancien Maire, Monsieur Fabrice Longefay Maire, demande une minute de silence en sa mémoire.

Il est rappelé que les pouvoirs donnés doivent être signés de façon manuscrite pour être pris en compte.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 2 juillet 2020 à l'unanimité

1 Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020

Monsieur le Maire informe, que les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le dimanche 27 septembre 2020. Le Rhône fait partie des départements concernés par le renouvellement. Il indique que le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 stipule que la désignation des délégués et des suppléants doit avoir lieu, le vendredi 10 juillet 2020 dans toutes les communes concernées. Pour Blacé, le nombre de délégués est de cinq et le nombre de suppléants est de trois. Ils sont élus sur une même liste paritaire sans panachage et dans l'ordre de présentation de la liste. Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend un secrétaire, les deux conseillers municipaux les plus jeunes et les deux conseillers municipaux les plus âgés présents dans l'assemblée à savoir :

Président : Fabrice Longefay, Maire

Secrétaire : Laurent Carvat

Conseillers les plus jeunes : Anne Reboule et Cécile Moret-Nizet

Conseillers les plus âgés : Jean-Claude Lacroix et Marie-Pierre Baroux

Monsieur le Maire demande si des personnes veulent déposer une liste. Une seule liste est déposée composée des cinq délégués suivants (Fabrice Longefay, Anne-Marie Kortylewski, Laurent Carvat, Jocelyne Orton, Jean-Claude Lacroix) et des trois suppléants suivants (Anne Reboule, Sébastien Large, Cécile Moret-Nizet).

Après vote, cette liste est élue à l'unanimité.

2 Autorisation d'acheter des boissons au Sou des Ecoles de Blacé

Monsieur le Maire informe, que le Sou des Ecoles de Blacé devait organiser sa brocante annuelle le 14 Juin 2020. Cette dernière n'a pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire. Cependant le Sou des Ecoles avait déjà acheté les boissons qui ne pourront pas être réutilisées lors de la prochaine brocante car ces dernières seront périmées. Il est proposé de racheter des boissons à prix coûtant au Sou des Ecoles pour la cérémonie du 14 Juillet. Le Sou des Ecoles devra fournir une copie de la facture ainsi qu'un courrier nous proposant de nous revendre des boissons. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

La séance est levée à 18h15